

1918-2018

**100 ANS
DE SOUTIEN A LA RECHERCHE
ET DE PROGRES**

LA ligue

CONTRE LE CANCER

**Comité de Saône-et-Loire
de la Ligue Contre le Cancer**

24, rue Lacretelle - 71000 Mâcon

Tél. 03 85 39 19 53

E-mail : cd71@ligue-cancer.asso.fr

Site : www.ligue-cancer.net



**La LIGUE NATIONALE CONTRE LE
CANCER aura 100 ans en 2018 ;
elle a été créée en 1918
par Justin GODARD,
Secrétaire d'Etat à la Santé.**

Depuis 100 ans elle finance la Recherche Médicale ; elle a donc largement contribué aux progrès considérables survenus dans la compréhension et la prise en charge des cancers puisqu'actuellement on guérit plus d'un cancer sur deux bien que certaines localisations (poumon, pancréas) gardent encore un mauvais pronostic.

L'étude du génome des cellules tumorales (Carte d'Identité des Tumeurs initiée par la Ligue contre le Cancer en 2003) a été une étape capitale mettant en évidence des altérations du génome de ces cellules et de leur expression moléculaire permettant d'appliquer des traitements personnalisés et mieux ciblés.

Les progrès se poursuivent avec le développement de **l'immunothérapie** ; les cellules immunitaires qui permettent de défendre notre organisme contre les agressions (notamment bactériennes), s'avèrent avoir un rôle prépondérant dans le développement tumoral et la réponse aux traitements ; la stimulation de notre système immunitaire, en complément des autres traitements, constitue une arme thérapeutique majeure qui a fait déjà sa preuve dans de nombreux cancers.

La détection de cellules tumorales circulantes dans le sang constitue un nouvel outil pour la reconnaissance précoce de l'apparition de métastases et devrait permettre de diagnostiquer la survenue d'un cancer invasif chez les personnes à haut risque avant que la masse tumorale ait atteint une taille qui la rend détectable en imagerie.

Bien sûr il y a encore des progrès à faire pour « tuer le cancer » et le soutien financier de la Ligue contre le Cancer à la Recherche Médicale reste notre mission essentielle et dépend de vos dons. La Ligue Nationale contre le Cancer reste le 1^{er} financeur privé de la recherche médicale contre le Cancer.

345 368 € alloués en 2016 à la RECHERCHE et au DÉPISTAGE

52 500 €	Plateforme de Recherche Clinique en Cancérologie Digestive – DIJON
20 000 €	Carte d'Identité des Tumeurs
22 000 €	Centre Hospitalier LYON-SUD
20 000 €	Centre Léon BÉRARD – LYON
86 000 €	INSERM Rhône-Alpes/Auvergne – BRON
85 000 €	Faculté de Médecine de DIJON
15 000 €	Centre Georges-François LECLERC – DIJON
29 500 €	Bourse doctorale
8 000 €	Dépistage des cancers colorectaux et du sein
7 368 €	Programme national de Recherche sur les cancers de l'adolescent

Les chercheurs et le Bureau



En France, le cancer est la cause de 148 000 décès par an, et il y a chaque année environ 350 000 nouveaux cas de cancer, raison pour laquelle la Recherche a toujours été LA priorité pour la LIGUE.

LA PRÉVENTION peut diminuer de 30 à 40 % le risque de cancer, de sorte que la Ligue instaure en 2017 une « Convention nationale - Prévention », estimant que la prévention devient aussi une « priorité des politiques de santé », et donc une nouvelle mission essentielle pour la Ligue.

Une vaste structure se met en place, à l'échelon national, régional et départemental, avec pour objectif un « **plan d'action sur 3 ans** » à partir de mars 2018. Vous serez informés des évaluations successives dans les bulletins ultérieurs.

Cela va dans le sens de l'action gouvernementale, qui va former 40.000 professionnels de la santé pour des actions de prévention dans les écoles et les entreprises.

Pour 2017, les mêmes recommandations connues de prévention restent d'actualité, à savoir :

- la **lutte contre le tabagisme** et la consommation d'alcool,
- une **bonne hygiène de vie** : alimentation équilibrée, riche en fruits et légumes, un apport modéré en viande rouge et en charcuterie ; évitant le surpoids ; encourageant à une activité physique régulière ; limitant les expositions prolongées au soleil.

Sans oublier le **respect des campagnes de dépistage**, notamment pour les cancers féminins (sein et col de l'utérus) et digestifs (côlon et rectum).

L'INFORMATION, corollaire indispensable pour une bonne application de la prévention, s'effectue par :

- la **Revue « Vivre »**, envoyée à tous les adhérents
- les nombreuses brochures sur les différents cancers, à votre disposition au siège du comité
- les interventions auprès des jeunes sur les risques du **tabac** et du **soleil** (classes de CM2)
- la présentation en mars 2017 à Paray-le-Monial d'un **côlon géant** pour promouvoir le dépistage du cancer colorectal
- un **service d'écoute**, d'information et d'accompagnement :
 - soit au numéro national gratuit : **0 800 940 939**,
 - soit au siège départemental, **24 rue Lacretelle à Mâcon** et Tél. **03 85 39 19 53**.

Tous les ans, soyez
SENSIBLES et ATTENTIFS
aux actions de promotion :

- **MARS BLEU**, pour le cancer du côlon et du rectum
- **OCTOBRE ROSE**, pour le cancer du sein et prochainement le cancer du col de l'utérus
- **NOVEMBRE**, le mois « **SANS TABAC** », pour aider au sevrage de ce produit cancérigène

AIDER les MALADES et leurs PROCHES est une mission essentielle de la LIGUE CONTRE LE CANCER :

- **Aide financière** car la maladie déstabilise le budget des plus démunis ; cette aide pourra concerner le restant à charge de certains soins (prothèse capillaire ...), des aides à domicile, mais aussi, de façon ponctuelle, aide à la vie courante. Un dossier doit être établi par un(e) assistant(e) social(e) car cette aide est soumise aux conditions de ressources. 137 familles ont été soutenues en 2016.
- **Accompagnement psychologique** : soutien moral par un de nos bénévoles, prise en charge du coût de consultations auprès d'un psychologue, réunions de convivialité au siège de notre Comité qui offre la possibilité de rompre la solitude engendrée par la maladie.
- **Propositions de soins de support** :
 - **soins de socio-esthétique** dans les unités de chimiothérapie qui associent massages de bien-être, conseils et soins esthétiques proprement dits
 - **activité physique adaptée** aux capacités de chacun, permettant de lutter contre la fatigue, d'améliorer la tolérance aux traitements, de redonner la confiance en soi tout en luttant contre le risque de récidence.
- **Participation à la Commission des Usagers** dans les établissements de soins pour défendre les droits des malades, veiller à la qualité de leur prise en charge.

Enfin la LIGUE CONTRE LE CANCER s'est fixée « UNE MISSION SOCIÉTALE » :

- Veiller à l'égalité de l'accès aux soins
- Observer les conséquences sociales et sociétales des cancers, notamment l'incidence sur les proches, les aidants, pour apporter une réponse appropriée.

Un LEGS, une DONATION, une ASSURANCE-VIE à la LIGUE CONTRE LE CANCER...



En transmettant tout ou partie de votre patrimoine à la LIGUE CONTRE LE CANCER, vous nous donnez la possibilité de poursuivre notre combat quotidien pour faire reculer la maladie.

Le LEGS

Un legs peut être constitué de biens mobiliers et/ou immobiliers.

Vous devez rédiger un testament où vous exprimez vos dernières volontés. Ce testament peut être :

- **olographe** : écrit, daté et signé de votre main ; il est de préférence déposé chez un notaire
- **authentique** : vous le dictez à un notaire qui vous le fait signer

Vous pouvez désigner le Comité de SAÔNE-et-LOIRE de la LIGUE CONTRE LE CANCER légataire :

- **universel** : la LIGUE recueille tous les biens que vous lui laissez
- **à titre universel** : la LIGUE reçoit une quote-part de votre succession
- **à titre particulier** : la LIGUE recueille un ou plusieurs biens déterminés ou une somme d'argent.

La DONATION

Faire une donation à la LIGUE CONTRE LE CANCER consiste à transmettre de votre vivant de façon irrévocable un bien meuble, une somme d'argent ou un immeuble aux termes d'un acte notarié. (*La donation est déductible à 66 % de l'impôt sur le revenu.*)

L'ASSURANCE-VIE

L'assurance-vie est un produit d'épargne et de transmission de patrimoine. Au moment du décès du souscripteur, l'assurance-vie permet le versement du capital à un bénéficiaire désigné lors de la signature du contrat. La LIGUE CONTRE LE CANCER peut être bénéficiaire pour la totalité ou pour une quote-part.

Pour de plus amples renseignements sur les formalités ou conseils, n'hésitez pas à contacter votre Notaire.

Le RECYCLAGE du VERRE, un geste citoyen et écologique en faveur DE LA LUTTE CONTRE LE CANCER

Grâce aux **4 663 tonnes** de verre collectées par les habitants de la Communauté d'Agglomération Mâconnais-Val de Saône et de la Communauté Urbaine Le Creusot-Montceau, **9 327 euros** ont pu être versés par notre Comité de Saône-et-Loire à la RECHERCHE CONTRE LE CANCER.

N'OUBLIEZ PAS

- le verre est le seul matériau recyclable à 100 % à l'infini et sans perte de qualité
- ne déposer dans les containers que les bouteilles, pots et bocaux
- ne surtout pas mettre : les ampoules, néons, vaisselles, vitrages, faïence ...

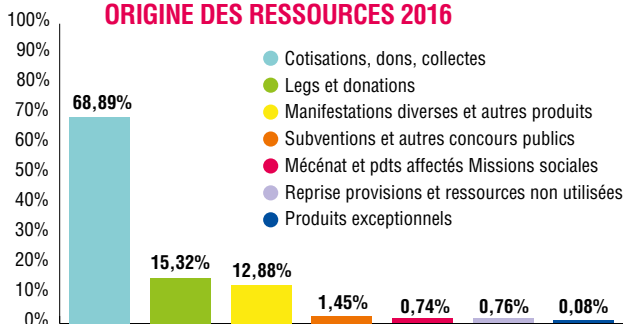
LES COMPTES 2016

DU COMITÉ DE SAÔNE-ET-LOIRE DE LA LIGUE CONTRE LE CANCER

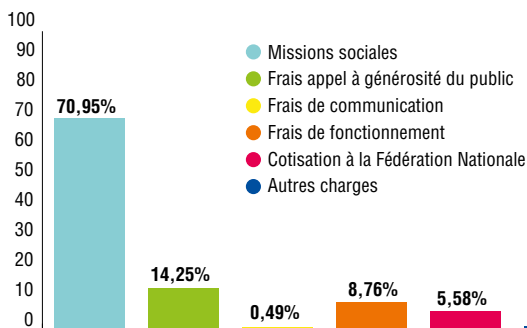
Les Comptes 2016 du Comité de Saône-et-Loire de la Ligue Contre le Cancer

Origine des ressources		Affectation des ressources	
Cotisations, dons, collectes	405 739	Missions Sociales <i>action de recherche : 339 841</i> <i>action pour les malades : 85 414</i> <i>dépistage-information-prévention : 21 478</i>	446 733
Legs et donations	90 238	Frais d'appel à la générosité du public	89 716
Manifestations diverses et autres produits	79 313	Frais de communication	3 098
		Frais de fonctionnement	55 178
Subventions et autres concours publics	9 191	Participation à l'activité de la Fédération	31 654
		Autres charges	3 279
TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE	584 481	TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE	629 658
Reprise provisions pour risques et charges (IDR)	2 863		
Report des ressources affectées aux missions sociales et non utilisées	1 593		
Déficit de l'exercice (Montant à imputer sur les réserves des Missions Sociales)	40 721	Excédent de l'exercice	0
TOTAL GENERAL	629 658	TOTAL GENERAL	629 658

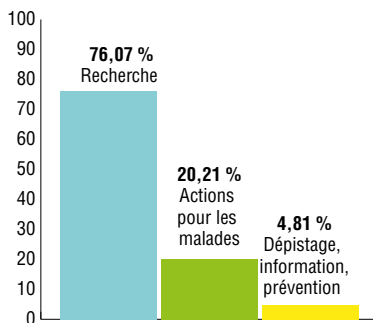
ORIGINE DES RESSOURCES 2016



AFFECTATION DES RESSOURCES 2016



RÉPARTITION DES MISSIONS SOCIALES 2016



Le rôle et le travail des Sections Locales

La SAÔNE-et-LOIRE a la chance d'avoir **10 sections locales**. Cette « chance » n'est pas le fruit du hasard, mais de l'investissement de 200 bénévoles sur le département. Ils se dévouent sans compter à l'occasion :

- de **manifestations locales** (galas, manifestations sportives, expositions ventes, etc ...)
- de **manifestations départementales** (Semaine Nationale avec quête sur la voie publique)
- de **tenues de stands** lors de forums et manifestations diverses : information générale sur la Ligue, sur la Prévention, le Dépistage

Les Responsables des SECTIONS LOCALES en SAÔNE-ET-LOIRE

BASSIN MINIER :	Mme Christiane DUCERF
BRESSE LOUHANNAISE :	Mme Marie-Claire MYAT
BUXY :	Docteur Pierre LAPRAY
CHALON-SUR-SAÔNE :	Mme Thérèse BESSETTE
CHAROLAIS-BRIONNAIS :	M. Roland RAGON
CHAUFFAILLES/LA CLAYETTE :	Mme Michèle FAYARD
CLUNY :	Mme Maryse COLIN
GUEUGNON :	Dr Françoise MALHERBE
MÂCONNAIS :	Mme Jacqueline GUY
TOURNUS :	Mme Janine JACQUET

Ces diverses actions sont l'occasion de se faire connaître, de recueillir des dons, de présenter les missions, les aides que la LIGUE peut apporter, d'établir une relation de proximité.

Félicitations à ces bénévoles qui aident la LIGUE et les malades sans compter et qui participent ainsi à la lutte contre le cancer.

Le Comité de SAÔNE-ET-LOIRE, a été créé en 1957, il y a donc 60 ans cette année ; il fait partie des 103 Comités départementaux de la LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER

IL EST COMPOSÉ :

D'UN BUREAU

Présidente : Christiane DUBOIS
Vice-Président : Docteur Michel FALCONNET
Secrétaire Générale : Françoise DECREUSEFOND
Trésorière : Anne GOBET
Responsable de l'action médico-sociale et de la prévention : Docteur Henri CHAMPAGNE
Conseiller Scientifique : Docteur Nicolas BARBET

D'UN CONSEIL D'ADMINISTRATION

21 administrateurs bénévoles. Il décide des actions du Comité et de l'utilisation des fonds.

D'UN COMMISSAIRE AUX COMPTES

Indépendant du Comité de la LIGUE, il audite et certifie les comptes annuels.

D'UNE ASSEMBLEE GENERALE

A laquelle tous les adhérents sont invités pour approuver les comptes et les actions du Comité.

DE DEUX CONSEILS SCIENTIFIQUES INTERREGIONAUX :

AURA (Auvergne/Rhône-Alpes et Saône-et-Loire) et BOURGOGNE/GRAND EST

Après une sélection rigoureuse par des experts nationaux reconnus, les travaux de Recherche les plus prometteurs sont ensuite soumis au Conseil d'Administration pour financement.

DES BENEVOLES

Ils font partie du Bureau, du Conseil d'Administration, des Sections Locales et sont une des grandes forces du Comité de Saône-et-Loire pour faire connaître la LIGUE.

DES ADHERENTS, DONATEURS

Sans lesquels rien ne serait possible. Grâce à la générosité et à la fidélité de ses adhérents et donateurs, le Comité de Saône-et-Loire peut poursuivre la Lutte contre le Cancer.

